

Le dix juillet deux mille vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Franck PACCARD, Sandrine BLANCHIN, Vincent PASQUIER, Laurence MALFROID, Laurent GEVAUX, Isabelle TETART, Matthieu BATAILLE, Lucile DOCHE.

Absents (excusés) : Clotilde NANDRIN a donné pouvoir à Lucile DOCHE, Patrick DEHONDT a donné pouvoir à Laurence MALFROID, François THABUIS.
Lucile DOCHE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : EXERCICE 2026 - BUDGET ANNEXE ALPAGES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 DEL_2026_050

Rectifie et remplace la délibération n° DEL_2026_023 en raison d'une erreur matérielle liée à une mauvaise retranscription des données chiffrées.

Vu la délibération en date du 13/03/2026 portant sur l'approbation du Compte financier unique du budget annexe Alpages ;

Vu la délibération en date du 13/03/2026, approuvant l'affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget annexe Alpages ;

Vu la proposition de budget primitif pour l'exercice 2026 jointe en annexe de la présente délibération ;

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2026 du Budget Annexe Alpages :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
011 Charges à caractère général	5 320.00 €	002 Excédent de fonctionnement reporté	52 076.46 €
012 Charges de personnel	5 023.47 €	75 Autres produits de gestion courante	17 301.00 €
023 Virement à la section d'investissement	54 872.18 €		
65 Autres charges de gestion courante	2 901.81 €		
66 Charges financières	1 260.00 €		
TOTAL	69 377.46 €	TOTAL	69 377.46 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
001 Déficit reporté	2 795.72 €	021 Virement de la section de fonctionnement	54 872.18 €
16 Remboursements d'emprunts	12 400 €	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	2 795.72 €
21 Immobilisations corporelles	57 260.40 €	13 Subventions d'investissement	7 908.08 €
23 Immobilisations en cours	10 000.00 €	23 Immobilisation en cours	13 180.14 €
		024 Produit de cession d'immobilisation	3 700.00 €
TOTAL	82 456.12 €	TOTAL	82 456.12 €

Le budget primitif est plus amplement détaillé en annexe jointe à la présente délibération.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

- **VOTE** le Budget Annexe Alpagnes 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** le Maire à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Le dix juillet deux mille vingt-six.

Le Maire,
Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,
Lucile DOCHE

Délibération certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa télétransmission en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,
Franck PACCARD

